

Remise à niveau professionnelle

Métiers du sport et de l'animation



FACILITER L'ACCES DE JEUNES AUX FORMATIONS QUALIFIANTES

La formation vise à faciliter l'accès des personnes à l'emploi dans les métiers du sport et de l'animation, sur l'ex-territoire Champ-ardennais. Cette action est menée en partenariat avec la Région Grand Est, Pôle Emploi et la Ligue de l'enseignement de la Marne.

Elle s'adresse aux personnes qui souhaitent se préparer à une entrée dans un cursus de formation professionnelle qui prépare aux BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport)

- Spécialité Educateur Sportif - mention activités physiques pour tous,
- Spécialité Animateur - mention loisirs tous publics
- mention animation sociale

Ses objectifs sont :

D'accompagner sur la période proposée, des personnes pour qu'elles s'élèvent au maximum de leurs potentialités.

Selon leurs motivations, compétences et capacités de travail exprimées au long de la période proposée, les candidat(e)s pourront, en effet, accéder à des formes d'insertion professionnelle et à divers niveaux de qualification :

- Le certificat de Prévention Secours Civiques niveau 1 (PSC1) ;
- Métiers de l'animation (BAFA) ;
- CQP (ALS,...) ;
- BP JEPS (APT,...) ;
- Au besoin, une réorientation en lien avec les missions locales sur un autre projet.

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

- Avoir une pratique sportive, artistique, culturelle ou éducative régulière,
- Justifier d'une réelle motivation pour l'animation socio-culturelle,
- Avoir obtenu, dès l'inscription, l'accord de principe d'une structure d'accueil pour être mis en situation professionnelle ; obligatoirement un accueil collectif de mineurs.

LES PARTENAIRES DE LA FORMATION

La Région Grand Est • Pôle emploi • La Ligue de l'enseignement • Les "Centres sociaux- Maisons de Quartier." (Reims, Châlons...) • Ville de Sillery...

☛ **CETTE FORMATION NE SERA POSSIBLE QU'AVEC L'IMPLICATION ACTIVE DES PARTENAIRES DU CREPS, TOUT PARTICULIÈREMENT LES TUTEURS**

DOSSIER D'INSCRIPTION

- Le dossier administratif qui permettra l'entrée effective du stagiaire et l'organisation matérielle de son parcours devra impérativement être envoyé ou déposé au CREPS.
- Ce dossier comportera également un document de motivation de 2 pages avec un descriptif des expériences bénévoles dans le domaine du Sport et de l'Animation et les perspectives de formation professionnelle.

CONTENU DES EPREUVES DE SELECTION

- › Test 1 – Activités physiques : parcours d'habileté motrice et test de « Luc Léger »
- › Test 2 – Expression écrite à partir d'un document
- › Test 3 – Entretien de motivation (20 minutes)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- › Permettre à chaque stagiaire de confirmer son projet professionnel,
- › Redonner aux stagiaires des possibilités et des volontés d'agir sur eux et leur environnement, par la détermination d'un projet de vie et d'un projet de formation,
- › Permettre à chacun de travailler sur l'acquisition de compétences transversales aux métiers de l'animation sportive et socioculturelle,
- › Valider le certificat de Prévention Secours Civiques niveau 1 (PSC 1),
- › Valider le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) partiel voire complet.

MODALITES ET METHODES PEDAGOGIQUES

- › Les approches pédagogiques utilisées seront essentiellement actives et participatives afin de faciliter au mieux les apprentissages.
- › L'organisation pédagogique sera fondée sur une alternance équilibrée entre des temps de formation théorique, des ateliers en petits groupes, et des mises en situations pratiques.
- › En outre les stagiaires bénéficieront de qualifications complémentaires :
 - la formation Prévention et Secours Civiques niveau 1 (PSC 1), nécessaire pour répondre aux pré-requis d'entrée en BPJEPS
 - Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA parties théoriques)
 - Préparation aux tests d'entrée en BP JEPS APT
- › Chaque stagiaire bénéficiera d'un accompagnement individualisé, assuré par les responsables pédagogiques de la formation, en lien avec un tuteur.

CALENDRIERS DE LA FORMATION

Alternance entre le centre de formation et la structure d'accueil du stagiaire avec l'accompagnement du tuteur et des responsables de formation.

SESSION 1

Dépôt dossier inscription avant le	Épreuves de sélection	Positionnement	Début de la formation	Fin de la formation	Effectif	Heures en centre	Heures en structure	Durée totale
15 janvier 2020	10 et 11 février 2020	9 et 10 mars 2020	23 mars 2020	26 juin 2020	12	294 H	161 H	455 H

SESSION 2

Dépôt dossier inscription avant le	Épreuves de sélection	Positionnement	Début de la formation	Fin de la formation	Effectif	Heures en centre	Heures en structure	Durée totale
10 juillet 2020	21 et 22 juillet 2020	2 et 3 septembre 2020	14 septembre 2020	15 décembre 2020	13	294 H	161 H	455 H



CREPS de REIMS – BP 107 – 51054 REIMS CEDEX
Secrétariat des formations : 03.26.86.73.18
www.creps-reims.fr



RENSEIGNEMENTS

Réunions d'information au CREPS de Reims, de 17h00 à 18h30 :

- **Mardi 9 juin 2020**
- **Mardi 16 juin 2020**
- **Mardi 23 juin 2020**
- **Jeudi 11 juin 2020**
- **Jeudi 18 juin 2020**
- **Jeudi 25 juin 2020**

☛ Inscrivez-vous en adressant un message à caroline.diot@creps-reims.sports.gouv.fr et formation@creps-reims.sports.gouv.fr

COUT DE LA FORMATION

Frais d'inscription : 30 € (hormis pour les demandeurs d'emploi financés par la Région Grand Est)

Frais pédagogiques :	<i>Dans le cas de la Session 1</i>	<i>Dans le cas de la Session 2</i>
	2 136.40 €	2 136.40 €

Le financement intégral de cette formation est possible sous conditions. Pour ce faire, contactez le pôle emploi dont vous dépendez ou la Mission locale de votre lieu de résidence.

Possibilité d'hébergement (**sous réserve de disponibilité**) et de restauration pour les stagiaires inscrits à une formation professionnelle.

☛ **voir impérativement avec le service accueil pour la réservation : 03.26.86.70.10**

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Référents pédagogiques : **Caroline DIOT et Didier ROUILLON** ✉ caroline.diot@creps-reims.sports.gouv.fr

SECRETARIAT DES FORMATIONS

Hortense DEROCHE (référente administrative) ☎ 03.26.86.73.18 ✉ hortense.deroche@creps-reims.sports.gouv.fr
Christine DADI (financements) ☎ 03.26.86.70.12 ✉ christine.dadi@creps-reims.sports.gouv.fr

S'INFORMER, S'INSCRIRE

L'inscription se fait en ligne à l'adresse suivante : <http://www.crepsreimsformation.fr>

Le dossier d'inscription sera à imprimer et à adresser accompagné de tous les documents demandés **au plus tard le jour de la clôture des inscriptions** (le cachet de la poste faisant foi) au :

CREPS de Reims
Route de Bezannes
BP 107
51054 REIMS

L'inscription sera enregistrée au CREPS, dès réception du dossier complet.
En cas de difficultés, contactez le secrétariat des formations.



CREPS de REIMS – BP 107 – 51054 REIMS CEDEX
Secrétariat des formations : 03.26.86.73.18
www.creps-reims.fr

